

Tél : 01 30 24 70 34
Fax : 01 30 24 18 81

Madame le Principal
du collège Jean Racine

Objet : Option latin en 5^{ème} rentrée 2010
Option allemand 2 en 5^{ème} rentrée 2010

Aux Parents de 6^{ème}
Professeurs Principaux de 6^{ème}
(Pour information)

**L'OPTION LATIN EN 5^{EME}
Y COMPRIS POUR LES SECTIONS BILANGUE ET MUSIQUE RENFORCEE**

L'option latin est proposée à **tous** les élèves dès la classe de 5^{ème} à raison de deux heures par semaine. Cet enseignement se poursuivra en 4^{ème} et en 3^{ème}, à raison de trois heures hebdomadaires et permettra aux élèves, au sortir du collège de continuer éventuellement cette option en seconde.

Les élèves remonteront ainsi aux sources de leur propre langue et la connaissance de ses origines leur permettra d'en mieux maîtriser le vocabulaire et la syntaxe. Le latin étant une langue très structurée, son apprentissage nécessite une démarche logique apte à développer l'esprit de rigueur. Son étude est une ouverture au monde antique et représente un enrichissement culturel.

Bien sûr, il s'agit là d'une option représentant une matière supplémentaire, ne pouvant s'adresser qu'à des enfants capables d'investir dans le travail scolaire. (Prévoir 2 à 3 heures hebdomadaires de travail à la maison). Pour suivre avec profit l'étude du latin, il est souhaitable de **s'appuyer sur de solides acquis en grammaire française**.

Un élève qui commence l'étude du latin en 5^{ème} s'engage à la poursuivre jusqu'en 3^{ème}, ou éventuellement jusqu'en fin de 4^{ème}, s'il souhaite commencer, le grec en 3^{ème}. Il convient par conséquent de prendre en considération les aptitudes de votre enfant, et de suivre l'avis du conseil de classe.

**DEPUIS LA RENTREE 2007 UNE NOUVEAUTE :
L'ENSEIGNEMENT PRECOCE DE L'ALLEMAND 2 EN 5^{EME}**

L'Allemand 2 est proposé aux élèves dès la classe de 5^{ème} à raison de trois heures par semaine.

ATTENTION Actuellement dans le cadre des moyens qui nous ont été alloués, un élève qui choisit **Allemand 2 en 5^{ème}, ne pourra pas également faire de l'espagnol 2 en 4^{ème}.**

En outre, si votre enfant souhaite faire de l'Allemand 2, il doit **obligatoirement le commencer en 5^{ème}** (non possibilité de le faire en 4^{ème})

CONTINUTE DE LA SECTION EUROPEENNE ANGLAIS OUVERTE A LA RENTREE 2008 EN 4^{EME}

Conditions d'entrée pour information :

- réussir en fin de 5^{ème}, les tests d'admission en Anglais
- abandon de la section bilangue pour rejoindre la section européenne anglais en 4^{ème} (après réussite aux tests d'Anglais) deux possibilités dans ce cas :
 - continuer l'allemand en seconde langue vivante et rejoindre les élèves qui auront débuté l'étude de l'Allemand en 5^{ème}
 - ou abandonner l'Allemand et choisir en 4^{ème} de débiter l'Espagnol en 2^{ème} langue.
- abandon de la "classe musicale" pour rejoindre la section européenne Anglais (après réussite aux tests d'Anglais)
- en revanche, **sauf avis de l'équipe pédagogique, un élève ne pourra pas abandonner le latin pour rejoindre la section européenne Anglais.**

CONTINUTE DE LA SECTION EUROPEENNE ALLEMAND OUVERTE A LA RENTREE 2009 POUR LES ELEVES DE LA SECTION BILANGUE (Anglais/Allemand) (3+3+1h) - Renforcement de l'enseignement de l'Allemand à raison d'une heure par semaine et possibilité de poursuite de la section bilangue.

Bonne fin d'année à tous.

Madame le Principal,

M. C. RICHER

COUPON REPONSE A REMETTRE LE 25 MAI 2010 AU PROFESSEUR PRINCIPAL
(qui le remettra au secrétariat)

Nom :

Prénom :

Classe :

Section bilangue

Classe "musicale"

6ème "traditionnelle"

- Je désire que mon enfant fasse du latin en 5^{ème} et **déclare avoir été informé qu'il l'étudiera jusqu'en 3^{ème} ou jusqu'en 4ème s'il désire commencer le grec en 3ème.**
- Je ne désire pas que mon enfant fasse du latin
- Je désire que mon enfant bénéficie de l'enseignement précoce de l'Allemand 2 en 5ème et déclare avoir été informé qu'il l'étudiera jusqu'en 3ème **et qu'il pourra rejoindre la section européenne Anglais en 4ème (après réussite aux tests).**
- Je ne désire pas que mon enfant fasse de l'Allemand 2
- Je désire que mon enfant fasse de l'Allemand 2 + Latin (y compris pour les élèves de la classe musicale)
- Je ne désire pas que mon enfant fasse de l'Allemand 2 + Latin

Signature des parents :

vu et pris connaissance le :

NB : Cocher la ou (les) case (s) souhaitée (s)

COUPON REPONSE A REMETTRE LE 25 MAI 2009 AU PROFESSEUR PRINCIPAL
(qui le remettra au secrétariat)

Nom :

Prénom :

Classe :

Section bilangue

Classe "musicale"

6ème "traditionnelle"

- Je désire que mon enfant fasse du latin en 5^{ème} et **déclare avoir été informé qu'il l'étudiera jusqu'en 3^{ème} ou jusqu'en 4ème s'il désire commencer le grec en 3ème.**
- Je ne désire pas que mon enfant fasse du latin
- Je désire que mon enfant bénéficie de l'enseignement précoce de l'Allemand II en 5ème et déclare avoir été informé qu'il l'étudiera jusqu'en 3ème **et qu'il pourra rejoindre la section européenne Anglais en 4ème (après réussite aux tests).**
- Je ne désire pas que mon enfant fasse de l'Allemand 2
- Je désire que mon enfant fasse de l'Allemand 2 + Latin (y compris pour les élèves de la classe musicale)
- Je ne désire pas que mon enfant fasse de l'Allemand 2 + Latin

Signature des parents :

vu et pris connaissance le :

NB : Cocher la ou (les) case (s) souhaitée (s)